

*Initiatives parlementaires*

pés comme à l'égard de tous les autres enfants d'âge scolaire.

Il est peut-être normal que nous laissons aux provinces le soin de s'occuper de l'enseignement, qui est de leur compétence, plutôt que de nous y immiscer, en particulier à un moment où nous avons de sérieuses difficultés constitutionnelles, disons. Je ne suis pas très sûr de la façon dont serait perçue l'intrusion du gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement à ce stade de négociations constitutionnelles délicates.

Je vois la présidente de l'éminent comité qui a récemment fait rapport sur la Constitution et je suppose qu'elle pourrait attester de ce que je dis, que les provinces n'aimeraient guère l'intrusion du gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement à ce moment-ci.

Néanmoins, c'est un sujet important. Je félicite le député de l'avoir soulevé. Je pourrais dire également que je ne pense pas qu'il ait besoin de s'inquiéter de savoir si le gouvernement répondra de façon adéquate, compatissante et complète aux besoins des Canadiens handicapés. Je pense qu'aucun gouvernement dans l'histoire de ce pays n'a fait autant pour répondre aux besoins de ces Canadiens.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas encore beaucoup à faire. En ce qui me concerne, lorsque je repense à mon expérience personnelle de commissaire aux droits de la personne en Nouvelle-Écosse, où j'ai eu l'occasion de travailler avec des Canadiens handicapés et courageux confrontés à des défis que nous ne connaissons pas, je me dis qu'il est important que nous reconnaissons les dimensions des besoins de nos concitoyens. Je peux dire au député que notre gouvernement est extrêmement conscient de la situation et de la nécessité d'aider les Canadiens handicapés à prendre une place égale dans la société canadienne.

Je peux l'assurer que le gouvernement est résolu à répondre aux besoins des handicapés et à faire en sorte qu'ils s'intègrent parfaitement à la vie canadienne.

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter mon collègue, le député de Moose Jaw—Lake Centre, qui a pris cette initiative extrêmement louable à mon avis. Le seul fait que nous en discutons est important et j'espère que nous pourrons ainsi effectuer des modifications qui seront utiles aux Canadiens handicapés.

Je voudrais aussi féliciter le secrétaire parlementaire pour les observations qu'il a faites et que j'ai trouvées utiles la plupart du temps. Je ne laisse aucunement entendre que certaines ne l'étaient pas, je dis simplement que certaines étaient particulièrement positives.

Je voudrais revenir sur l'intrusion dans le champ de compétence provinciale. Je crois qu'il est possible d'aller de l'avant en évitant cette intrusion et je présenterai des propositions que nous pourrions étudier.

Nous savons tous que le gouvernement ne s'est pas montré très progressiste dans le domaine de l'éducation. Je dis cela sans malice. Je crois qu'il était bien intentionné dans ses discours. Or, ses actes soulèvent peu l'admiration.

Je crois que le gouvernement peut aujourd'hui se racheter s'il appuie ce projet de loi ou une mesure du même genre. Comme mon collègue, le député de Moose Jaw—Lake Centre, l'a indiqué, si le libellé ne convient pas, une autre mesure fera l'affaire, si le même esprit la sous-tend.

Quand je dis que le gouvernement peut se racheter, je le dis avec beaucoup de sérieux et de sincérité.

[Français]

Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président, que le comportement de ce gouvernement dans le domaine de l'éducation laisse beaucoup à désirer. Lorsque l'on parle de transferts de fonds, on se rend compte qu'entre 1986 et 1995, des coupures de l'ordre de 10 milliards de dollars seront effectuées. Dix milliards de dollars de moins seront transférés aux provinces pour l'éducation collégiale et universitaire.

Pour ce qui est de la formation et du recyclage, par exemple, on se rend compte qu'il y a moins d'argent aujourd'hui, si on tient compte du nombre de gens qui sont en chômage, qu'il y a quelques années.

En ce qui a trait aux investissements dans le domaine de la recherche et du développement, même si on a eu une promesse de doubler ces investissements, on sait très bien que le montant a glissé. Le pourcentage du PDP, si vous voulez, est moindre qu'il était.

Dans le domaine de l'alphabétisation, on se rend compte que le gouvernement avait de bonnes intentions. Mais, lorsque l'on regarde soigneusement ce qu'il a investi, cela représente un peu moins de 5 \$ par individu qui ont besoin d'aide. Bien sûr, ils sont forcés de travailler avec les provinces dans ce domaine. Ce n'est donc pas le